



BUDGET PRIMITIF 2020

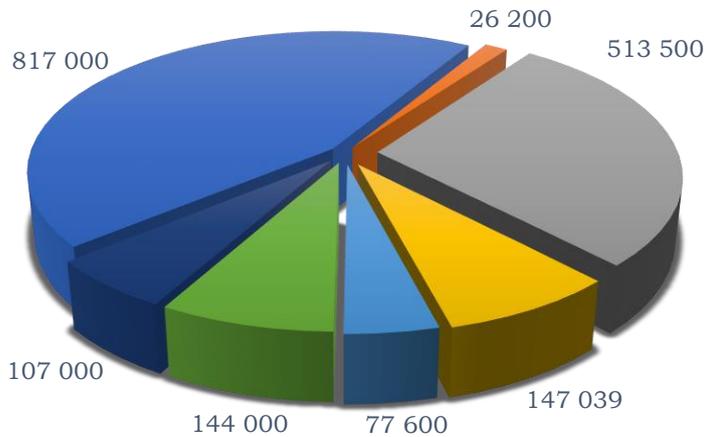
Un budget équilibré de 2 895 000 €



Section Fonctionnement

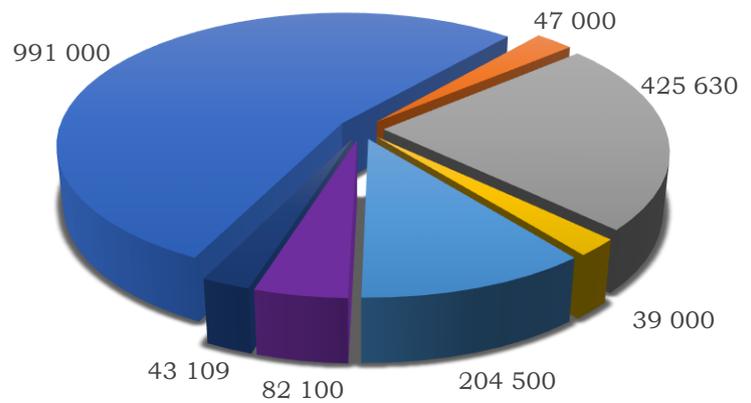
1 832 000 €

Dépenses



- Charges de Personnel
- Intérêts des emprunts
- Charges courantes d'exploitation
- Indemnités, Subventions aux Associations, Imprévus et autres charges
- Reversement de fiscalité (FNGIR : Fond de garantie des ressources)
- Excédent de fonctionnement 2019 reporté en investissement
- Opération d'ordre (dotations aux amortissements)

Recettes

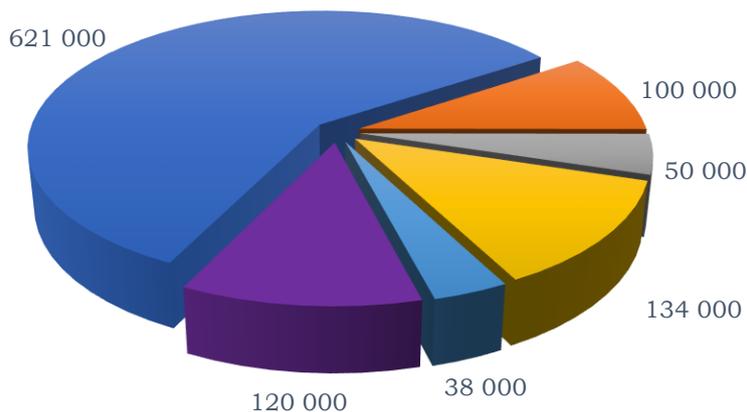


- Impôts locaux et compensation du dégrèvement de la Taxe d'habitation
- Divers
- Dotations, subventions, participations
- Revenus des bâtiments communaux
- Produits des services (redevances cantine, centre de loisirs, etc.)
- Taxes (Pylones électriques, électricité, droits de mutation, etc.)
- Report de l'excédent 2019

Section Investissement

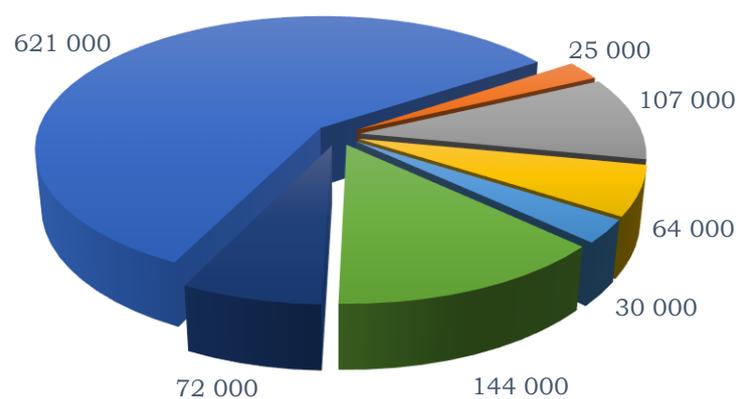
1 063 000 €

Dépenses



- Report Reste à Réaliser 2019 (dépenses)
- Remboursement du capital sur des emprunts
- Divers (imprévus + opérations d'ordre)
- Voirie (extension des trottoirs, etc.)
- Matériel et mobilier
- Bâtiments communaux

Recettes



- Report Reste à réaliser 2019 (recettes)
- Subventions
- Divers (opérations d'ordre dotation aux amortissements)
- Dotations (récupération TVA payée en 2018; Taxe aménagement)
- Opération patrimoniales
- Virement de la section fonctionnement
- Produits des cessions d'immobilisations



Compte administratif 2019

Il fait apparaître :

- un excédent global de 43 109 € qui sera reporté dans la section fonctionnement 2020
- un reste à réaliser net de 556 000 € (661 000 € de dépenses pour 65 000 € de recettes) reporté tant en recettes qu'en dépenses d'investissement dans le budget 2020.

Comme annoncé lors de l'élaboration du budget 2019, le prêt contracté lors de la réalisation du Trinquet a été intégralement remboursé.

L'encours de la dette s'élève au 31/12/2019 à : **1 207 541 €**

Budget 2020

- Le contexte

- Le budget 2020 a été bâti dans un contexte national et local impacté par l'état d'urgence sanitaire
- Vote au 2^{ème} semestre 2020
- Une charge de personnel augmentée par la mise en place du protocole sanitaire en particulier à l'école et à l'accueil de loisirs
- Une baisse des recettes avec la diminution de la fréquentation et des possibilités d'accueil des enfants pendant le temps de loisirs
- Une baisse des revenus des immeubles de l'Espace Jean Castaings en raison de l'état d'urgence sanitaire

- Les Priorités

- Reprise par la Commune de la compétence concernant :
 - le fauchage des accotements des voies municipales (+ 16 724 €)
 - le transport scolaire (+ 12 600 €)
- Reprise par la CAPB de la compétence du SDIS* (- 33 234 €)
*Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours

Ces transferts sont accompagnés de montants compensatoires, soit en recettes soit en dépenses selon le sens du transfert

- Maintien des taux d'imposition des taxes locales au même niveau que 2019
- Poursuite des projets en cours, amélioration de la voirie, des bâtiments existants (exemples : faitage du toit de l'école, étanchéité de l'église, monte-charge MVA)
- enfouissement des réseaux, acquisition de matériel et mobilier de bureau
- Autofinancement des investissements de la commune soit 1 062 800 € (dont 621 000 € de reste à réaliser de 2019) sans recours à l'emprunt
- le dégrèvement de la taxe d'habitation se poursuit. Il est actuellement compensé par l'Etat avec des incertitudes pour l'avenir

- La Section Fonctionnement

- Le budget de fonctionnement (en hausse) s'élève à 1 832 339 € arrondi à 1 832 000 € dont 144 000 € épargnés pour financer l'investissement. Il tient compte des dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire

- La Section Investissement

- Le budget d'investissement (en baisse) s'élève à 1 062 800 € arrondi à 1 063 000 €
- Constitué en partie des dépenses de remboursement des prêts soit 99 500 € et des dépenses d'équipements 2020 pour 963 300 €